

SIAEP DES AVALOIRS

Communes de : St Cyr-en-Pail, St Aignan de Couptrain, Les Chapelles, Couptrain, Javron, Neuilly-le-Vendin, Madré, La Pallu, Lignièrès Orgères, St Calais-du-désert, St Samson, Pré en Pail, St Julien-du-Terroux, La Baroche-Gondouin, Thuboeuf

Siège Social : La Madeleine 53250 ST AIGNAN DE COUPTRAIN

TELEPHONE : 02 43 03 85 29

FAX : 02 43 04 35 73

Extrait du Registre des Délibérations

Séance du 19 janvier 2021

Convocation du : 05 janvier 2021

Membres en exercice : 14

Membres présents : 12

Votants : 12

Président : MR LECOURT JEAN-LUC

Présents : MR GUILMEAU HENRI, MR LECOURT JEAN-LUC, MR GERARD MICHEL, MR BAYEL JEAN-CLAUDE, MR LEBLANC SYLVAIN, MR CHAUVEAU DAVY, MR DUPLAINE LOIC, MME CONNEAU MARIE, MR CHARLES DOMINIQUE, MR DAVOUST DOMINIQUE, MR ESNAULT MARCEL, MR GUYONNET PAYEL CHRISTOPHE

Absents Excusés : MR HARTOUT PETER, MR GESLAIN DENIS

Secrétaire de séance : MR DUPLAINE LOIC

CS2021-006 Suppression du poste secrétaire de mairie au 01 février 2021.

Vu l'arrêté n°17-2020 portant sur la radiation des cadres pour mise à la retraite d'un fonctionnaire CNRACL de MME BUAT Jannick, en qualité de secrétaire de mairie au 01 février 2021 à raison de 35 heures hebdomadaires.

Sur proposition de Monsieur le Président,

Le Comité syndical, à l'unanimité des présents,

- **Décide** de supprimer au 01 février 2021, le poste de secrétaire de mairie à raison de 35H hebdomadaires, objet de la délibération ci-dessus énoncée et de l'arrêté du 24/11/2020,
- **Charge** Monsieur le Président de prendre les arrêtés réglementaires, suite à l'avis de la commission technique paritaire et à l'acceptation

A St Aignan de Couptrain, le 20 janvier 2021.

**Le Président,
J.-L. LECOURT**

